



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Guadeloupe : une entrepreneure des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Guadeloupe, organisé par la Cité des métiers, a désigné 1 lauréate Talents des Cités :

Catégorie Emergence :

● **Audrey JASON pour LITTLE ENGLISH (EI)**

—> Ateliers ludiques d'anglais pour les enfants de 2 à 10 ans

• Région Guadeloupe, Abymes (971), quartier Chauffour

Lauréate Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Audrey JASON pour LITTLE ENGLISH (EI)

—> Ateliers ludiques d'anglais pour les enfants de 2 à 10 ans

Audrey JASON (28 ans) est titulaire d'un DESS Gestion et évaluation des entreprises et des collectivités territoriales, après avoir passé une maîtrise LLCE (Langues, Littératures, Civilisations Etrangères) option anglais. Elle est passionnée par les langues étrangères : elle parle couramment anglais, mais également espagnol, en plus de ses langues natales, le français et le créole, et a des notions d'allemand et de mandarin. Elle s'est initiée à la formation aux langues étrangères en étant animatrice en FLE (Français Langue Étrangère) dans les écoles primaires et maternelles anglaises, puis est devenue formatrice-vacataire en anglais à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Pointe-à-Pitre. Après avoir été assistante de direction à la DRCE Antilles-Guyane (Direction régionale du commerce extérieur), puis à l'UDAF Guadeloupe (Union départementale des associations familiales), elle a décidé de créer son entreprise, LITTLE ENGLISH (EI) : un service itinérant d'ateliers ludiques d'anglais pour les enfants de 2 à 10 ans.

Accompagnée par la BGE Guadeloupe, Audrey JASON commencera son activité en juillet 2011. Elle se déplacera dans différentes structures : crèches, centres de loisirs, haltes-garderies... et chez les particuliers accueillant un groupe d'enfants. L'objectif des ateliers est de faciliter l'accès à la langue anglaise au collège. « *La situation géographique de la Guadeloupe, au cœur du bassin caribéen anglophone, et la mondialisation de l'anglais rendent indispensable une maîtrise de l'anglais dès le plus jeune âge pour le Guadeloupéen. Parler anglais est un atout culturel, social et professionnel incontournable* ». L'apprentissage du vocabulaire du quotidien (fruits, légumes, couleurs, formes, salutations...) s'appuiera sur des supports pédagogiques créés par Audrey JASON ou avec les enfants qui participeront à un spectacle de fin d'année, en anglais.

Installée aux Abymes, quartier Chauffour, Audrey JASON veut ainsi « *donner un bagage éducatif à des enfants moins favorisés et leur faire comprendre qu'il est possible d'apprendre l'anglais, nécessaire pour leur réussite future* ». Le prix Talents des Cités va contribuer à faire de « *LITTLE ENGLISH, l'ascenseur des futurs bilingues* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Audrey JASON concourt maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de Talents des Cités.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires Talents des Cités et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com

